L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 323 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 6 NOVEMBRE 1887.

Les Anarchistes de Chicago.

GEORGE ENGEL.—LOUIS LINGG—N. E. PARSONS

Les précisions de l'immense majorité de la population des Etats Unis se sont réalisées: la Cour Suprême des Etats-Unis a confirmé le jugement qui frappe d'une sentence de mort les sept Anarchistes de Chicago. En cela le tribunal a été unanime, et, en vérité, il n'en pouvait être autrement.

Dans ce qui nous a été rapporté des plaidoyers de la défense pas un argument qui put tenir devant des juges éclairés, pas un oubli de forme pas une irrégularité technique de nature à invalider le verdict. Oubli de forme irrégularité technique, avons-nous écrit, en effet c'était sur ce seul terrain que les appelants avaient à se placer la Cour Suprême n'ayant point à connaître de faits nouveaux.

Là encore les malheureux condamnés n'ont pu tenir qu'un secours illusoire qui n'a pas même servi à leur gagner du temps, ce temps qui par fois en pareille matière est comme un commencement de salut.

Sévères diront-ils, viennent nous dire nous sommes presque tentés d'abonder dans ce sens en certain cas, si ceux qui siègent sur les bancs du premier tribunal à l'Union étaient accessibles aux passions des masses. En effet quelle autorité veulez vous donc qu'exerce le nom de M. Butler, c'est à dire celui d'un homme qui a tout fait pour rendre définitivement mortelle la crise suspendue au dessus de ses clients? Quel effet moral efficace pourrait produire cet homme dont la parole se fera entendre partout et dans toutes les occasions où elle sera mise en balance pour l'argent?

A coup sûr les juges de la Cour Suprême se posèrent un point de ces questions de pression exercée qui sont l'actualité de maints Berlin ou de tant d'autres, la contre les prisonniers de Chicago. Assurément un mot pareil que celui là pour voir bientôt chez beaucoup la pitié prendre à quelques uns sa meilleure campagne en action.

Il faut donc le répéter, d'ailleurs: au cours de la partie si tragique qu'ils traversent, les Anarchistes n'ont toujours été déplorablement servis par ceux qui doutent leurs partisans. Leurs amis ont de pieux grand zèle, leur ont témoigné de leurs sympathies sous mille et une formes. On ne saurait le nier on nous mené grand bruit ils ont soulevé terre et ciel, afin de provoquer de nombreuses et puissantes interventions, in efforts, ni argent n'ont été épargnés.

Mais si chez les gens de générosité se sont multipliés que de détestables attitudes aussi, que de folies et dangereuses maladresses entassées! En plus un temps des saints n'auront été aussi funestes; si l'échafaud ne fonctionne point à Chicago le vendredi 11 novembre 1887, si une commutation de peine, que Dieu permette! arrêtera ordonnance au pied même du gibet, cet acte de clémence à la minute suprême se sera produit non point grâce à ces intervenants mais malgré eux.

Sans doute le pays entier et laisse passer avec dédain des menaces insanes et lanfaronnades sans doute tous ces pauvres cervelles ayant pour point de départ et d'arrivée la bouteille ne sauraient arrêter. Fut ce pour un jour le fonctionnement de nos lois, sans doute nous n'avons qu'à lever le bras pour haïr et cette tourbe de hasard, furieux, de propagandistes criminels, pour les disperser à tous les coins les faire rentrer dans la nuit. Mais enfin ces outrages à notre nation outrages entre un tout ces en meetings publics, lancés les uns contre un autre, ces appels des uns et des autres à la révolte, ces déclarations hautement attestées, ces menaces ouvertes, ces défis à la société, ces cris de haine proférés à la face même des tribunaux, tout cela ne saurait à aucun titre être considéré comme un droit.

Par bonheur ces provocants brailleurs n'ont pas depuis quelque temps, dû contenir leurs colères, pas un oubli de forme pas une irrégularité technique de nature à invalider le verdict. Oubli de forme irrégularité technique, avons-nous écrit, en effet c'était sur ce seul terrain que les appelants avaient à se placer la Cour Suprême n'ayant point à connaître de faits nouveaux.

Là encore les malheureux condamnés n'ont pu tenir qu'un secours illusoire qui n'a pas même servi à leur gagner du temps, ce temps qui par fois en pareille matière est comme un commencement de salut.

Sévères diront-ils, viennent nous dire nous sommes presque tentés d'abonder dans ce sens en certain cas, si ceux qui siègent sur les bancs du premier tribunal à l'Union étaient accessibles aux passions des masses. En effet quelle autorité veulez vous donc qu'exerce le nom de M. Butler, c'est à dire celui d'un homme qui a tout fait pour rendre définitivement mortelle la crise suspendue au dessus de ses clients? Quel effet moral efficace pourrait produire cet homme dont la parole se fera entendre partout et dans toutes les occasions où elle sera mise en balance pour l'argent?

À coup sûr les juges de la Cour Suprême se posèrent un point de ces questions de pression exercée qui sont l'actualité de maints Berlin ou de tant d'autres, la contre les prisonniers de Chicago. Assurément un mot pareil que celui là pour voir bientôt chez beaucoup la pitié prendre à quelques uns sa meilleure campagne en action.

Il faut donc le répéter, d'ailleurs: au cours de la partie si tragique qu'ils traversent, les Anarchistes n'ont toujours été déplorablement servis par ceux qui doutent leurs partisans. Leurs amis ont de pieux grand zèle, leur ont témoigné de leurs sympathies sous mille et une formes. On ne saurait le nier on nous mené grand bruit ils ont soulevé terre et ciel, afin de provoquer de nombreuses et puissantes interventions, in efforts, ni argent n'ont été épargnés.

Mais si chez les gens de générosité se sont multipliés que de détestables attitudes aussi, que de folies et dangereuses maladresses entassées! En plus un temps des saints n'auront été aussi funestes; si l'échafaud ne fonctionne point à Chicago le vendredi 11 novembre 1887, si une commutation de peine, que Dieu permette! arrêtera ordonnance au pied même du gibet, cet acte de clémence à la minute suprême se sera produit non point grâce à ces intervenants mais malgré eux.

Sans doute le pays entier et laisse passer avec dédain des menaces insanes et lanfaronnades sans doute tous ces pauvres cervelles ayant pour point de départ et d'arrivée la bouteille ne sauraient arrêter. Fut ce pour un jour le fonctionnement de nos lois, sans doute nous n'avons qu'à lever le bras pour haïr et cette tourbe de hasard, furieux, de propagandistes criminels, pour les disperser à tous les coins les faire rentrer dans la nuit. Mais enfin ces outrages à notre nation outrages entre un tout ces en meetings publics, lancés les uns contre un autre, ces appels des uns et des autres à la révolte, ces déclarations hautement attestées, ces menaces ouvertes, ces défis à la société, ces cris de haine proférés à la face même des tribunaux, tout cela ne saurait à aucun titre être considéré comme un droit.

Par bonheur ces provocants brailleurs n'ont pas depuis quelque temps, dû contenir leurs colères, pas un oubli de forme pas une irrégularité technique de nature à invalider le verdict. Oubli de forme irrégularité technique, avons-nous écrit, en effet c'était sur ce seul terrain que les appelants avaient à se placer la Cour Suprême n'ayant point à connaître de faits nouveaux.

Là encore les malheureux condamnés n'ont pu tenir qu'un secours illusoire qui n'a pas même servi à leur gagner du temps, ce temps qui par fois en pareille matière est comme un commencement de salut.

Sévères diront-ils, viennent nous dire nous sommes presque tentés d'abonder dans ce sens en certain cas, si ceux qui siègent sur les bancs du premier tribunal à l'Union étaient accessibles aux passions des masses. En effet quelle autorité veulez vous donc qu'exerce le nom de M. Butler, c'est à dire celui d'un homme qui a tout fait pour rendre définitivement mortelle la crise suspendue au dessus de ses clients? Quel effet moral efficace pourrait produire cet homme dont la parole se fera entendre partout et dans toutes les occasions où elle sera mise en balance pour l'argent?

À coup sûr les juges de la Cour Suprême se posèrent un point de ces questions de pression exercée qui sont l'actualité de maints Berlin ou de tant d'autres, la contre les prisonniers de Chicago. Assurément un mot pareil que celui là pour voir bientôt chez beaucoup la pitié prendre à quelques uns sa meilleure campagne en action.

Il faut donc le répéter, d'ailleurs: au cours de la partie si tragique qu'ils traversent, les Anarchistes n'ont toujours été déplorablement servis par ceux qui doutent leurs partisans. Leurs amis ont de pieux grand zèle, leur ont témoigné de leurs sympathies sous mille et une formes. On ne saurait le nier on nous mené grand bruit ils ont soulevé terre et ciel, afin de provoquer de nombreuses et puissantes interventions, in efforts, ni argent n'ont été épargnés.

Mais si chez les gens de générosité se sont multipliés que de détestables attitudes aussi, que de folies et dangereuses maladresses entassées! En plus un temps des saints n'auront été aussi funestes; si l'échafaud ne fonctionne point à Chicago le vendredi 11 novembre 1887, si une commutation de peine, que Dieu permette! arrêtera ordonnance au pied même du gibet, cet acte de clémence à la minute suprême se sera produit non point grâce à ces intervenants mais malgré eux.

Sans doute le pays entier et laisse passer avec dédain des menaces insanes et lanfaronnades sans doute tous ces pauvres cervelles ayant pour point de départ et d'arrivée la bouteille ne sauraient arrêter. Fut ce pour un jour le fonctionnement de nos lois, sans doute nous n'avons qu'à lever le bras pour haïr et cette tourbe de hasard, furieux, de propagandistes criminels, pour les disperser à tous les coins les faire rentrer dans la nuit. Mais enfin ces outrages à notre nation outrages entre un tout ces en meetings publics, lancés les uns contre un autre, ces appels des uns et des autres à la révolte, ces déclarations hautement attestées, ces menaces ouvertes, ces défis à la société, ces cris de haine proférés à la face même des tribunaux, tout cela ne saurait à aucun titre être considéré comme un droit.

Par bonheur ces provocants brailleurs n'ont pu